

AIA Aide à l'installation en Agriculture

Aide régionale mise en place à compter du 16 septembre 2023

Conditions d'éligibilité :

- être âgé de 40 ans au plus à la date de la demande ;
- être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur (Bac pro, BPREA, etc.)¹ ;
- s'installer pour la 1ère fois ;
- s'installer en Région Grand Est.

Montant de l'aide :

	Montant
Base fixe	20 000 €
Majoration Zone de montagne	11 000 €
Majoration Élevage à vocation alimentaire	10 000 €
Majoration Suivi/formation post-installation	3 000 €

AINA Aide à l'Installation du Nouvel Agriculteur

Aide régionale mise en place à compter du 16 septembre 2023

Conditions d'éligibilité :

- être âgé de 41 ans à 50 ans au plus à la date de la demande ;
- être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur (Bac pro, BPREA, etc.)¹ ;
- s'installer pour la 1ère fois ;
- s'installer en Région Grand Est.

Montant de l'aide :

	Montant
Base fixe	10 000 €
Majoration Suivi/formation post-installation	3 000 €
